

RENSEIGNEMENTS AVANT DE VOUS INSCRIRE

Pour un plein accès à la formation continue

Afin d'encourager et de soutenir le développement professionnel de ses membres, l'OHDQ développe ses formations continues de manière à offrir un contenu complet, diversifié et orienté vers l'innovation, pour mieux s'adapter aux pratiques de demain: nouvelles tendances socioéconomiques, démographiques, légales ou encore en matière de pratiques cliniques. Votre Ordre œuvre sans relâche pour que chaque membre maîtrise l'information disponible, développe ses compétences en conséquence et soit au plus près des enjeux qui lui sont propres.

Procédure d'inscription:

- Le nombre d'inscriptions est limité pour chaque cours.
- Les cours sont sujets à annulation si le nombre d'inscriptions par conférence n'est pas atteint, et ce, jusqu'à un mois avant la tenue du cours.
- Les cours sont réservés aux membres de l'Ordre seulement.
- Les inscriptions se font en ligne seulement au www.ohdq.com. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone. Aucune inscription ne peut être effectuée sur place. Les inscriptions seront acceptées au plus tard une semaine avant la date du cours choisi.
- Une confirmation de la transaction vous sera envoyée par courriel.

- Vous recevrez une lettre de confirmation par courriel.
- L'attestation et le reçu seront transmis par courriel après les formations. Seuls le formulaire d'appréciation et le registre des présences seront disponibles sur place. Aucun crayon ni tablette ne sont fournis sur les lieux.
- Pour la formation RCR, la carte de certification sera postée.
- Café, thé et eau seront servis à toutes les formations, à moins d'indication contraire.
- Le dîner est inclus dans le coût de l'inscription pour les formations de 6 heures.

NB: Les notes de cours sont à la discrétion de chaque conférencier.

Politique de remboursement

Un remboursement vous sera accordé si votre demande écrite est acheminée par courriel ou parvient au siège social 30 jours avant la date du cours choisi. Le remboursement sera assujéti à une retenue de 30% pour frais administratifs. Votre demande devra être adressée à Liliane Mukendi par courriel à info@ohdq.com.

Formations organisées par l'OHDQ

Dès votre inscription à un cours de l'OHDQ, les heures seront automatiquement comptabilisées à votre dossier de membre. Toutefois, si vous êtes absent le jour de l'évènement et/ou omis de signer le registre des présences, l'Ordre annulera les heures concernées.

Modérateurs recherchés

L'Ordre est à la recherche de modérateurs pour chaque formation à l'exception de la formation RCR.

Le rôle du modérateur consiste à présenter le conférencier, à s'assurer du bon déroulement de la logistique (pause-santé, dîner, équipement audiovisuel), à remettre un formulaire d'appréciation à chaque participant et à s'assurer que ceux-ci signent le registre des présences à la fin de la formation. Le modérateur devra par la suite retourner les formulaires d'appréciation, le registre des présences ainsi que tout autre matériel à l'Ordre dans l'enveloppe fournie et préaffranchie, au plus tard dans les 7 jours suivant la formation.

Les personnes qui sont intéressées peuvent communiquer avec M^{me} Nadine Caron par courriel à ncaron@ohdq.com ou par téléphone au 514 284 7639, poste 205.